

## Bruno Marchand « n'aime pas ça »

### Le maire réagit aux délais d'intervention du SPVQ

Le Journal de Québec · 04 oct. 2024 · 8 · TAÏEB MOALLA

PARIS | Bruno Marchand n'a pas aimé apprendre que son service de police (SPVQ) met en moyenne deux fois plus de temps que d'autres corps policiers avant d'arriver sur place après des appels d'urgence.



« Il n'y a personne qui aime ça. Il n'y a personne qui dit que c'est une bonne idée qu'on ait des exemples où on n'atteint pas les cibles », a admis le maire de Québec, hier, à partir de Paris, où il achève aujourd'hui sa mission européenne.

Affirmant qu'il ne connaissait pas lui-même cette statistique avant la publication de l'article du Journal, M. Marchand a assuré « qu'on travaille à ça. On va en discuter et on va trouver des solutions ».

#### DOSSIERS DISTINCTS

Le maire n'a toutefois pas voulu faire de lien entre ce dossier et celui des négociations qu'il mène actuellement avec le ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, en vue de doter le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) de plus de moyens pour lutter contre les crimes violents.

« Je ne confondrai pas les deux dossiers, a-t-il prévenu. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de lien du tout. Mais ici, je ne me sers pas de ça pour poursuivre nos demandes. »

Bruno Marchand a également effectué la même distanciation avec les pourparlers que la Ville mène actuellement avec la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec pour

renouveler leur contrat de travail arrivé à échéance il y a plus de neuf mois.

D'après lui, « les enjeux de négo ne sont pas sur ces éléments-là. On souhaite les voir aboutir le plus vite possible avec la meilleure entente ».

« PAS DE MAUVAISE FOI »

Dans son reportage d'hier, Le Journal révélait avoir eu besoin de près de deux ans pour mettre la main sur les délais d'interventions prioritaires du SPVQ.

La police de Québec a d'abord refusé de transmettre ces données en invoquant des raisons de sécurité. Après un processus de médiation sous l'égide de la Commission d'accès à l'information, notre Bureau d'enquête a récemment obtenu les statistiques demandées.

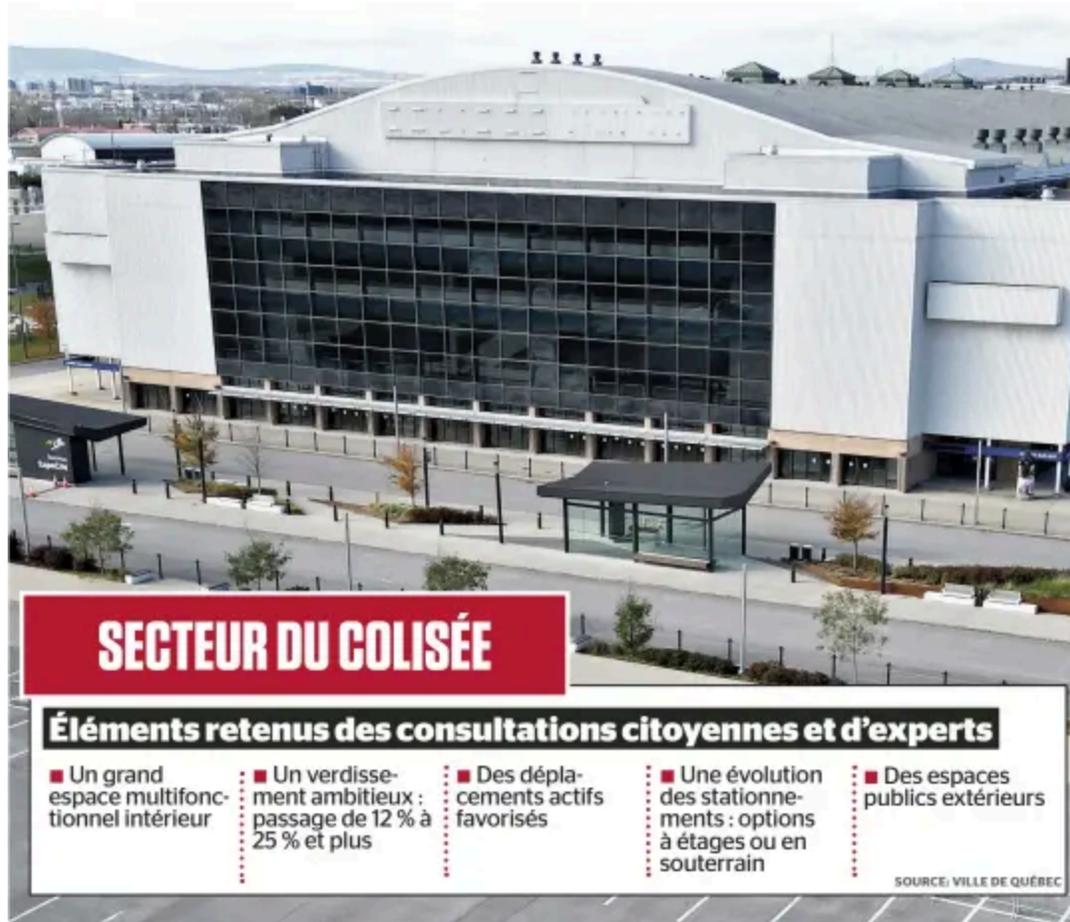
Le maire de Québec estime-t-il du coup qu'il y a un enjeu de transparence au SPVQ? « Il y a des éléments sur lesquels je vais vouloir discuter avec le chef [de police], voir sa compréhension et qu'on en parle. On va prendre le temps d'en discuter. Il n'y a pas de mauvaise foi au Service de police de cacher de l'information », a-t-il assuré.

# Le vieux Colisée de Québec pourrait ne pas être démoli

## La commission d'urbanisme va trancher sur l'avenir du bâtiment

Le Journal de Québec · 04 oct. 2024 · 6 · STÉPHANIE MARTIN

Au terme des consultations publiques sur l'avenir du secteur du Colisée, la Ville de Québec étudie l'alternative de conserver ou non le vieil édifice, que le maire Bruno Marchand préférerait démolir ; il reviendra à la commission d'urbanisme de trancher.



« Pour trancher cette possibilité-là, on va aller voir la commission d'urbanisme et de conservation d'ici les Fêtes pour voir si d'un point de vue patrimonial ça vaut la peine ou pas de garder ce bâtiment-là », a indiqué en entrevue la présidente d'exposité et membre du comité exécutif responsable du patrimoine, Mélissa Coulombe-leduc.

La Ville de Québec a fait le point hier sur sa réflexion autour du secteur nord-est d'exposité, où est situé le vieux Colisée, maintenant que les consultations se sont achevées. Si les citoyens avaient marqué leur attachement envers l'ancienne enceinte des Nordiques, comme l'avait constaté Le Journal en avril, les discussions plus larges avec notamment des experts et des répondants d'une consultation en ligne n'ont pas permis de « dégager de consensus » sur le maintien ou non de l'édifice, explique Mme Coulombe-leduc.

« PAS RENTABLE »

En mars, le maire Marchand avait réaffirmé sa volonté de démolir le Colisée parce qu'il n'était « pas rentable » et que sa mise aux normes coûterait « un prix de fou », mais il se disait à l'écoute du résultat des consultations, ce que son bureau a réitéré en mai. Son équipe politique avait présenté en campagne un projet d'ensemble résidentiel sur le terrain, sans le Colisée. Maintenant que les consultations sont terminées, deux scénarios se dégagent : le maintien de la fonction événementielle du lieu « en tant que parc d'expositions et lieu emblématique de divertissement » ou le développement d'un pôle mixte « intégrant espaces résidentiels et culturels tout en conservant une fonction événementielle », a soumis la Ville.

#### ARCHES PATRIMONIALES

Pour ces deux options, une question demeure : conservera-t-on l'emblématique Colisée ? L'analyse « portera notamment sur l'impact de la conservation ou non du Colisée dans chaque option ».

C'est l'enjeu qu'aura à trancher la commission d'urbanisme dans les prochaines semaines. Car si les arches du Colisée ont été reconnues comme étant patrimoniales, le bâtiment actuel « n'a plus du tout la même valeur patrimoniale que le bâtiment d'origine », plaide Mme Cou-lombe-leduc, depuis qu'on l'a agrandi et que sa façade est devenue rectangulaire. « Un geste irréversible », selon les experts en patrimoine de la Ville.

L'administration Marchand ne s'engage à rien pour le moment, même advenant une décision de la commission visant à conserver le bâtiment.